Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 3

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE FÉDÉRALE

Après l'échec du suffrage féminin en matière fédérale, les femmes se sont consolées en présence d'un vote favorable sur le plan cantonal du canton de Vaud au moins, qui sera donc le premier à introduire l'égalité des sexes dans le domaine des droits politiques. Les femmes suisses sont assez intelligentes pour comprendre que le suffrage féminin exige un long développement. Les dames faisant partie du Corps enseignant du Lycée de jeunes filles à Bâle ayant fait grève en signe de protestation contre le vote fédéral du 1er février ont eu une assez mauvaise presse en Suisse où l'on considère une décision du souverain comme étant en général juste et en tout cas telle que toute protestation de ce genre manque d'objectivité. La grève fut au moins un sujet pour le célèbre carnaval de Bâle...

Le Conseil fédéral a fixé la date du 24 mai pour la prochaine votation fédérale sur la protection civile. Le 3 mars 1957, le peuple suisse, par 390.000 contre 369.000 voix, a repoussé l'article constitutionnel qui prévoyait un service obligatoire pour hommes et femmes. Cette fois-ci, on veut être plus sage et l'on propose un service volontaire des femmes. Mais la protection civile aura quand même des difficultés devant le peuple suisse, parce qu'il est généralement assez réservé vis-à-vis de nouvelles obligations, tant qu'il ne connaît pas les projets pour la réforme de l'armée. Le Suisse est le seul citoyen du monde astreint au service militaire jusqu'à l'âge de 60 ans. Or, les médecins militaires eux-mêmes nous disent qu'un quart de ces hommes ne sont plus aptes, même pas pour un simple service de garde devant un arsenal et qu'il vaudrait mieux réduire les effectifs des troupes territoriales en faveur d'une élite efficace. L'Etat-Major propose de fixer la limite d'âge à 52 ans, mais par échelons seulement. Toute cette grande réforme de l'armée, dont on parle depuis des années, est actuellement discutée par le Gouvernement pour passer au Parlement ensuite.

Le 13 février est mort le Colonel-Commandant de Corps d'armée Ulrich Wille, né en 1876, fils de feu le Général Ulrich Wille et de la comtesse Clara de Bismarck, dans cette maison de Mariafeld, dans le canton de Zurich, où le Général s'est éteint en 1925, et que le père du Général avait achetée en 1851. Le Colonel fit une très brillante carrière dans l'armée comme instructeur, Commandant de Division et Corps d'armée, Chef d'arme d'infanterie, et, enfin, de 1939 à 1942, comme premier grand Chef de toute l'instruction de l'armée. Mais quand la guerre éclata, en 1939, son temps était déjà passé, il était considéré comme l'un des représentants du « Système allemand », à tort ou à raison, peut-être parce qu'il avait de nombreuses relations de famille avec l'Allemagne, et donné lieu à un grand débat parlementaire avant la guerre, lorsqu'il rencontra Adolf Hitler à Munich. Ulrich Wille fut néanmoins un grand patriote, Président-Fondateur de « Pro Juventute », cette magnifique œuvre de bienfaisance pour la jeunesse, lui-même père de six enfants et grand-père de 22 petits-enfants. Il commanda le bataillon d'honneur lors de la réception de l'Empereur Guillaume II, en 1912, et comme il entra au Corps des instructeurs en 1900, il appartenait déjà, pour ainsi dire, à l'histoire suisse des deux guerres. C'est le Président de la Confédération en personne qui lui rendit le dernier hommage, à Feldmeilen, en un jour lumineux de printemps prématuré.

Les partis politiques se rendent compte qu'en octobre le Parlement helvétique sera renouvelé. Par conséquent, les sessions parlementaires qui restent : mars, avril, juin et septembre, porteront toutes le signe d'une certaine agitation et tension quelque peu factice. La situation économique est tellement florissante, à l'exception de quelques accès de crise dans l'horlogerie et l'industrie des textiles, les grèves et lockout faisant complètement défaut, la politique intérieure jouissant d'une stabilité remarquable, les politiciens de carrière ont quelque difficulté à trouver un sujet brûlant. Le peuple discute bien plus la série des crimes de Zurich, de Genève, de Bâle, dont les auteurs sont en partie des étrangers, qui entrent facilement en Suisse, puisque le pays modèle du tourisme a aboli les visas d'entrée et ne se méfie guère d'un passeport peut-être faussé. Le vol d'un sac postal contenant 1,4 millions de francs appartenant à la Banque Nationale à Genève et l'assassinat d'un pauvre chauffeur de taxi poursuivant héroïquement l'agresseur anglais d'un caissier de banque à Zurich ont créé une vive émotion dans le public, qui se rend compte du revers de la médaille dans un pays donnant libre accès aux étrangers, y compris les indésirables.

En même temps, Zurich a offert son hospitalité aux hommes d'Etat turcs et grecs pour préparer la paix de Chypre. Un soleil radieux a entouré les messagers des pays méditerranéens, pendant leur négociations délicates, dans un Palace, au-dessus de la cité cosmopolite qu'est Zurich. Personne ne pensait à la suite vraiment tragique du voyage du Chef du Gouvernement turc à Londres, où un grand nombre de ses collaborateurs ont trouvé brusquement la mort.

Et voici les grands objets en délibération des deux Chambres parlementaires : péréquation financière des cantons, c'est-à-dire une aide des cantons financièrement forts pour les faibles, assurance-invalidité, régime des allocations pour perte de gain à cause du service militaire, placements de produits laitiers, protection contre les radiations atomiques, approvisionnement du pays en blé, désendettement de domaines agricoles, assurance-chômage, agrandissement de l'Ecole polytechnique fédérale, nouvelle taxe militaire qui sera considérablement allégée pour les Suisses à l'étranger, bref, partout des projets d'ordre social et destinés à aplanir les divergences sociales et économiques dues au développement de l'économie des diverses régions et classes. C'est là la véritable mission de la Confédération.

Hermann BOESCHENSTEIN (Berne).

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, Xe. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 600
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 97.034. — Dépôt légal : 1-1959 N° 46/1959
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7e